

Le 13/09/2019

ATTION D'ASSURANCE - SAISON 2019 / 2020
ASSURANCES

3
5800 VALDAHON

atteste que

M. BOISSELET LANDRY

est assuré pour la période du 13/09/2019 au 30/06/2020, en vertu du contrat d'assurance numéro 141 432 523 Assurance.

Ce contrat garantit, dans les conditions minimales fixées par les articles L 423-16 à L 423-18 du Code de l'Environnement, la responsabilité civile encourue par le chasseur en raison des accidents occasionnés par tout acte de chasse ou de destruction autorisée d'animaux, ainsi que par les chiens dont il a la garde et pour la pratique du ball-trap. La garantie responsabilité civile est accordée dans les conditions et limites fixées au contrat - dommages corporels : sans limitation de somme.

Le contrat est consultable sur notre site internet www.valassur.com



Nous contacter au :
03.81.25.01.10
valdahon-valassur@gan.fr

Pascal MOYSE N° ORIAS 07015169
AGENT GENERAL GAN ASSURANCES

Coffrations

DEPT. 087

ASSURANCE
FRAIS DE DOSSIER
ABONNEMENT

Total 177.00 €

Redevances

95.00 € DEPARTEMENTALE 44.50 €

20.00 € DROIT DE TIMBRE 9.00 €

2.50 €

6.00 €

123.50 €

53.50 €

M. BOISSELET LANDRY
23 RT DE CIEUX
LES TROIS ARBRES
87520 ORADOUR-SUR-GLANE

Cher(e) ami(e) chasseur,

Votre Fédération a le plaisir de vous remettre l'**E-validation** de votre permis de chasser pour la campagne 2019-2020.

Ce document comporte plusieurs éléments importants :

- en haut à gauche, vous trouverez votre attestation d'Assurance RC Chasseur si vous l'avez souscrite ;
- en haut à droite, voici le justificatif de paiement de votre validation ;
- ci-dessous, un timbre vote est disponible pour voter lors de l'Assemblée Générale de chaque Fédération d'adhésion. Vous trouverez enfin sur la droite, l'éventuelle vignette à découper et à coller sur le carnet de prélèvement national bécasse ;
- en bas de page, voici enfin votre validation annuelle que vous devrez avoir en permanence sur vous accompagnée de votre permis de chasse et de votre attestation d'assurance.

Par ailleurs, vous recevrez prochainement votre Carnet de Prélèvement National Bécasse si vous en avez souhaité un et que cette validation est la première de votre saison.

Je vous souhaite une excellente campagne de chasse, dans un souci permanent de sécurité, de courtoisie et de respect envers tous les utilisateurs de la nature, et vous remercie pour votre confiance.

Amicalement,

Le Président de la Fédération,
Christian GROLEAU

Suivez-nous sur

@FDC87

facebook

TIMBRE VOTE - SAISON 2019 / 2020



* 2 0 0 9 0 8 7 8 0 1 1 2 1 0 *

BOISSELET LANDRY

087

CARNET PRELEVEMENT BECASSE 2019 / 2020



* 2 0 0 9 0 8 7 8 0 1 1 2 1 0 *

BOISSELET LANDRY

20090878011210

087

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER SAISON 2019 / 2020

Départementale.....087

Départementale Grand Gibier.....087



* 2 0 0 9 0 8 7 8 0 1 1 2 1 0 *

N° 4910650

M. BOISSELET LANDRY
23 RT DE CIEUX
LES TROIS ARBRES
87520 ORADOUR-SUR-GLANE

Permis de chasser
Numéro : 20090878011210
Délivré le : 07/12/2009
Par : O.N.C.F.S.



Le 13/09/2019 à 17:16



Le 16/07/2019

ATTESTATION D'ASSURANCE - SAISON 2019 / 2020

GAN ASSURANCES

BP13

25800 VALDAHON

atteste que

M. CHARTRIER OLIVIER

est assuré pour la période du 16/07/2019 au 30/06/2020, en vertu du contrat d'assurance numéro 141 432 523 Assurance.

Cotisations

DEPT. 087

ASSURANCE

FRAIS DE DOSSIER

Total 173,00 €

Redevances

95.00 €

20.00 €

4.50 €

119.50 €

DEPARTEMENTALE

DROIT DE TIMBRE

53.50 €

44.50 €

9.00 €

53.50 €

Ce contrat garantit, dans les conditions minimales fixées par les articles L 423-16 à L 423-18 du Code de l'Environnement, la responsabilité civile encourue par le chasseur en raison des accidents occasionnés par tout acte de chasse ou de destruction autorisée d'animaux, ainsi que par les chiens dont il a la garde et pour la pratique du ball-trap. La garantie responsabilité civile est accordée dans les conditions et limites fixées au contrat - dommages corporels : sans limitation de somme.

Le contrat est consultable sur notre site Internet www.valassur.com



Nous contacter au :
03.81.25.01.10
valdahon-valassur@gan.fr

Pascal MOYSE N° ORIAS 07015169
AGENT GENERAL GAN ASSURANCES

M. CHARTRIER OLIVIER
13 PLACE OCTAVE MARQUET
87600 ROCHECHOUART

Cher(e) ami(e) chasseur,

Votre Fédération a le plaisir de vous remettre la validation de votre permis de chasser pour la campagne 2019-2020.

Ce document comporte plusieurs éléments importants :

- en haut à gauche, vous trouverez votre attestation d'Assurance RC Chasseur si vous l'avez souscrite.
- en haut à droite, voici le justificatif de paiement de votre validation 2019-2020,
- ci-dessous, un timbre vote est disponible pour voter lors de l'Assemblée Générale de chaque Fédération d'adhésion. Vous trouverez enfin sur la droite, la vignette à découper et à coller sur le Carnet de Prélèvement National becasse si vous avez souhaité en avoir un.
- en bas de page, voici enfin votre validation annuelle que vous devrez avoir en permanence sur vous accompagnée de votre permis de chasse et de votre attestation d'assurance.

Je vous souhaite une excellente campagne de chasse, dans un souci permanent de sécurité, de courtoisie et de respect envers tous les utilisateurs de la nature, et vous remercie pour votre confiance.

Bien Amicalement,

Le Président de la Fédération,

Christian GROLEAU
Christian GROLEAU



Suivez-nous sur

twitter

facebook

TIMBRE VOTE - SAISON 2019 / 2020



* 2 0 0 5 0 8 7 0 9 0 9 0 2 0 *

CHARTRIER OLIVIER

087

CARNET PRELEVEMENT BECASSE 2019 / 2020



* 2 0 0 5 0 8 7 0 9 0 9 0 2 0 *

CHARTRIER OLIVIER

87 3 3708

087

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER SAISON 2019 / 2020

087 04050870909020

087

M. CHARTRIER OLIVIER
13 PLACE OCTAVE MARQUET
87600 ROCHECHOUART

Permis de chasser
Numéro 87 3 3708
Délivré le 08/1983
Par la préfecture de ROCHECHOUART

Le 16/07/2019 à 12:33

N° 4365096

Le 03/09/2019

ATTESTATION D'ASSURANCE - SAISON 2019 / 2020

GAN ASSURANCES

BP13

25800 VALDAHON

atteste que

M. GEAY YANNICK

est assuré pour la période du 03/09/2019 au 30/06/2020, en vertu du contrat d'assurance numéro 141 432 523 Assurance.

Cotisations

DEPT. + PF FNC 087

ASSURANCE

FRAIS DE DOSSIER

Total 225.00 €

Redevances

146.50 € NATIONALE

20.00 € DROIT DE TIMBRE

5.00 €

171.50 €

44.50 €

9.00 €

53.50 €

Ce contrat garantit, dans les conditions minimales fixées par les articles L 423-16 à L 423-18 du Code de l'Environnement, la responsabilité civile encourue par le chasseur en raison des accidents occasionnés par tout acte de chasse ou de destruction autorisée d'animaux, ainsi que par les chiens dont il a la garde et pour la pratique du ball-trap. La garantie responsabilité civile est accordée dans les conditions et limites fixées au contrat - dommages corporels : sans limitation de somme.

Le contrat est consultable sur notre site internet www.valassur.com



Nous contacter au :
03.81.25.01.10
valdahon-valassur@gan.fr

Pascal MOYSE N° ORIAS 07015169
AGENT GENERAL GAN ASSURANCES

M. GEAY YANNICK
6, RUE JEAN CHABAUDIE
87600 ROCHECHOUART

Cher(e) ami(e) chasseur,

Votre Fédération a le plaisir de vous remettre l'**E-validation** de votre permis de chasser pour la campagne 2019-2020.

Ce document comporte plusieurs éléments importants :

- en haut à gauche, vous trouverez votre attestation d'Assurance RC Chasseur si vous l'avez souscrite ;
- en haut à droite, voici le justificatif de paiement de votre validation ;
- ci-dessous, un timbre vote est disponible pour voter lors de l'Assemblée Générale de chaque Fédération d'adhésion. Vous trouverez enfin sur la droite, l'éventuelle vignette à découper et à coller sur le carnet de prélèvement national bécasse ;
- en bas de page, voici enfin votre validation annuelle que vous devrez avoir en permanence sur vous accompagnée de votre permis de chasse et de votre attestation d'assurance.

Par ailleurs, vous recevrez prochainement votre Carnet de Prélèvement National Bécasse si vous en avez souhaité un et que cette validation est la première de votre saison.

Je vous souhaite une excellente campagne de chasse, dans un souci permanent de sécurité, de courtoisie et de respect envers tous les utilisateurs de la nature, et vous remercie pour votre confiance.

Amicalement,

Le Président de la Fédération,
Christian GROLEAU



Suivez-nous sur

twitter

facebook

TIMBRE VOTE - SAISON 2019 / 2020



GEAY YANNICK

087

CARNET PRELEVEMENT BECASSE 2019 / 2020



GEAY YANNICK

86 1 11753

087

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER SAISON 2019 / 2020

Nationale.....087

Tout Gibier.....



N° 4809589

M. GEAY YANNICK
6, RUE JEAN CHABAUDIE
87600 ROCHECHOUART

Permis de chasser

Numéro : 86 1 11753

Délivré le : 30/07/1980

Par la préfecture de : CHATELLARAUULT



Le 03/09/2019 à 18:42



Le 30/06/2019

ATTESTATION D'ASSURANCE - SAISON 2019 / 2020

GAN ASSURANCES

BP13

25800 VALDAHON

atteste que

M. HERTZOG JEROME

est assuré pour la période du 01/07/2019 au 30/06/2020, en vertu du contrat d'assurance numéro 141 432 523 Assurance.

Cotisations

DEPT. 087

ASSURANCE
FRAIS DE DOSSIER
ABONNEMENT

Total 177.00 €

Redevances

95.00 € DEPARTEMENTALE

20.00 € DROIT DE TIMBRE

2.50 €

6.00 €

123.50 €

44.50 €

9.00 €

53.50 €

Ce contrat garantit, dans les conditions minimales fixées par les articles L 423-16 à L 423-18 du Code de l'Environnement, la responsabilité civile encourue par le chasseur en raison des accidents occasionnés par tout acte de chasse ou de destruction autorisée d'animaux, ainsi que par les chiens dont il a la garde et pour la pratique du ball-trap. La garantie responsabilité civile est accordée dans les conditions et limites fixées au contrat - dommages corporels : sans limitation de somme.

Le contrat est consultable sur notre site internet www.valassur.com



Nous contacter au :
03.81.25.01.10
valdahon-valassur@gan.fr

Pascal MOYSE N° ORIAS 07015169
AGENT GENERAL GAN ASSURANCES

M. HERTZOG JEROME
63 AVENUE DE LA GARE
87340 LA JONCHERE-SAINT-AURICE

Cher(e) ami(e) chasseur,

Votre Fédération a le plaisir de vous remettre l'**E-validation** de votre permis de chasser pour la campagne 2019-2020.

Ce document comporte plusieurs éléments importants :

- en haut à gauche, vous trouverez votre attestation d'Assurance RC Chasseur si vous l'avez souscrite ;
- en haut à droite, voici le justificatif de paiement de votre validation ;
- ci-dessous, un timbre vote est disponible pour voter lors de l'Assemblée Générale de chaque Fédération d'adhésion. Vous trouverez enfin sur la droite, l'éventuelle vignette à découper et à coller sur le carnet de prélèvement national bécasse ;
- en bas de page, voici enfin votre validation annuelle que vous devrez avoir en permanence sur vous accompagnée de votre permis de chasse et de votre attestation d'assurance.

Par ailleurs, vous recevrez prochainement votre Carnet de Prélèvement National Bécasse si vous en avez souhaité un et que cette validation est la première de votre saison.

Je vous souhaite une excellente campagne de chasse, dans un souci permanent de sécurité, de courtoisie et de respect envers tous les utilisateurs de la nature, et vous remercie pour votre confiance.

Amicalement,

Le Président de la Fédération,
Christian GROLEAU



Suivez-nous sur

twitter

facebook

TIMBRE VOTE - SAISON 2019 / 2020



* 2 0 0 5 0 8 7 0 7 4 7 6 1 1 *

HERTZOG JEROME

087

CARNET PRELEVEMENT BECASSE 2019 / 2020



* 2 0 0 5 0 8 7 0 7 4 7 6 1 1 *

HERTZOG JEROME

87 2 17742

087

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER SAISON 2019 / 2020

Départementale.....087

Départementale Grand Gibier.....087



N° 4208096

* 2 0 0 5 0 8 7 0 7 4 7 6 1 1 *

M. HERTZOG JEROME
63 AVENUE DE LA GARE
87340 LA JONCHERE-SAINT-AURICE

Permis de chasser

Numéro : 87 2 17742

Délivré le : 30/08/1997

Par la préfecture de : LIMOGES



Le 30/06/2019 à 16:10

